

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20230912\_03**

**CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS – LA ROUSSIÈRE**

**Date du Conseil Municipal :** 12 septembre 2023  
Date de convocation : 5 septembre 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 57  
**Nombre de présents :** 32  
**Nombre de représentés par pouvoir :** 3  
**Nombre de votants :** 35  
**Nombre d'absents :** 22

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BLEROT Damien, BRARD Aurélie, BRONCQUART Marcel, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MONNIER Christelle, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : CARPENTIER Corinne (à Gérard FAUCHE), PATOUREAUX Laurette (à Martine GOULLEY), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE).

Absents et excusés : BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domice, BURDET Blandine, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEFEBVRE Pascal, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, MICHEL John, MULOT Marie-France, PERDRIEL Christian, PROFIT Jean-François, SAMAIN Viviane.

Secrétaire de séance : FAUCHE Gérard.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La convention de servitude avec ENEDIS concernant la parcelle cadastrée n° 499-ZL-46, en date du 10 décembre 2018 ;
- Le courrier de l'étude notariale de Maître Caroline ROUZEE et Maître Florian SEIGNEUR, en date du 23 juin 2023 ;

**Considérant :**

- Que dans le cadre de la réalisation de travaux entrepris par ENEDIS, une convention de passage a été signée avec la commune déléguée de La Roussière le 10 décembre 2018 ;
- Que l'étude notariale de Maître Caroline ROUZEE et Maître Florian SEIGNEUR est chargée de publier la convention de servitude ;

**Décide :** à l'unanimité (35 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'autoriser la constitution de servitude au profit d'ENEDIS concernant la parcelle cadastrée n° 499-ZL-46 ;
- D'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude au profit d'ENEDIS concernant la parcelle cadastrée n° 499-ZL-46 ;
- D'autoriser Mme la Maire déléguée de La Roussière à signer l'acte susvisé en cas d'empêchement de M. le Maire ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout autre document afférent à ce dossier.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.